

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom de produit : VALMA AUTOWAX
Code de produit : L23
Utilisation : SU21 Produit de consommation Entretien auto
Fournisseur : Turtle Wax Benelux BV
Laarnebaan 106B
9070 Destelbergen, Belgique
Téléphone : +32 9 210 79 80
Télécopie : +32 9 210 79 89
E-mail : msds@turtlewax.ltd.uk
Website : www.valma.eu

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LÉS POMPIERS/LA POLICE:
BE - Téléphone : +32 9 210 79 80 (Heures de bureau seulement)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (99/45/CE) : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Classification CLP ((CE) no 1272/2008) : Non classifié comme dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008.
Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale.
Risques physiques/ chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants.
Éléments d'étiquetage (99/45/CE):
Symbole de danger : Aucun.
Phrases R et S : Aucun.
Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):
Pictogrammes de danger : Aucun.
Mention d'avertissement : Non applicable.
H- et P- phrases : Aucun.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Symboles	Phrases R
Kaolin	5 - 10	1332-58-7	310-194-1	-----	-----

#: substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail. Les limites d'exposition sont listées dans la rubrique 8.

Nome CE	Numéro REACH	Classe de danger	Pictogrammes	Phrases H
Kaolin		-----	-----	-----

4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Inhalation : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
Contact cutané : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
Non appropriés : Jet d'eau.

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Pour équipement de protection individuelle voir rubrique 8. Pour les informations relatives à l'élimination, voir rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°).

Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

*

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m ³)	VLE 15 min. (mg/m ³)	Observations
Kaolin	FR	10	-	-
Kaolin	BE	2	-	Inadembare fractie
Kaolin	CH	3	-	Alveolengängig

Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante.
- Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

*

Etat physique	: Liquide.	
Couleur	: Bleu.	
Odeur	: Parfumée.	
Seuil olfactif	: Inconnu.	
pH	: 9,6	
Hydrosolubilité	: Soluble.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Non applicable.	
Point d'éclair	: > 100 °C	(PMcc)
Température d'auto-inflammabilité	: > 244 °C	
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C	
Point/intervalle de fusion	: Inconnu.	
Limites d'explosion (dans l'air)	: Inconnu.	
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	
Décomposition thermique	: Inconnu.	
Viscosité (20°C)	: 10000 mm ² /sec	(1 mm ² /sec = 1cSt)
Viscosité (40°C)	: Inconnu.	
Pression de vapeur (20°C)	: Inconnu.	
Densité de vapeur (20°C)	: Inconnu.	(air = 1)
Masse volumique (20°C)	: 1,03 g/ml	
Taux d'évaporation	: Inconnu.	(acétate de n-butyle = 1)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable sous des conditions normales.
Conditions à éviter	: Voir la rubrique 7.
Matières à éviter	: Aucune recommandation spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Inconnu.
Réactivité	: Pas d'autres réactions dangereuses connues.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

*

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Toxicité aiguë	: CL50 calculé: 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: 13 %. ATE: > 5 mg/l.
Corrosion/irritation	: Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
Sensibilisation	: Ne contient pas des sensibilisants respiratoires. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact cutané	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 4 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.
Corrosion/irritation	: Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
Sensibilisation	: Ne contient pas des sensibilisants cutanés. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire	
Corrosion/irritation	: Irritation légère possible.
Ingestion	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.
Cancérogénicité	: Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES *

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité	: Non classifié comme dangereux pour les organismes aquatiques. CL50 calculée (poisson): 1354 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 1112 mg/l. Contient 5 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mobilité	: Information spécifique non connue.
Persistance et dégradabilité	: Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation ne respectent pas les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne peut pas être utilisé dans les nettoyants.
Bioaccumulation	: Contient des substances bio-accumulatives.
Autres informations	: Non applicable.

Teneur en COV soumis à taxe : Non applicable. (< 3)
(La Suisse)

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Résidus de produit	: Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés ou réutilisés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets chimiques. Éliminer ce produit dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
Avertissements supplémentaires	: Aucun.
Evacuation des eaux usées	: Éviter de rejeter dans l'environnement des eaux usées provenant du nettoyage des citernes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Numéro : Aucun.
Nom d'expédition : Non régularisé.
ADR / RID (route/chemin de fer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.
IMDG (Mer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
Polluant marin : Non
IATA (Air)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.
Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

*

Régulations CE : Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur.
Ce produit n'est pas classifié selon les directives de CE en vigueur.
Etiquetage supplémentaire: aucun.
Autres informations : Non applicable.

16 AUTRES INFORMATIONS

*

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (CE) 1907/2006 datée du 8 décembre 2006 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases R de la rubrique 3 : Non applicable.

Explication des phrases H de la rubrique 3 : Non applicable.

Format de nombre : "," utilisé comme séparateur décimal

Histoire

Date de la première émission : 29-11-1999

Date de la seconde émission : 23-06-2002

Date de la troisième émission : 06-11-2006

Date de la quatrième émission : 05-04-2012

Ci-joint toutes les éditions précédentes sont expiré.